



DIRECTION DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

**Avis de classement
rendu par la commission de sélection d'appels à projets
réunie le 9 septembre 2022
AAP n° 2022-DEF-LVA**

Objet de l'appel à projets :

La création d'un lieu de vie et d'accueil de 7 places, ouvert 365 jours par an, pour des enfants et jeunes âgés de 3 à 21 ans.

L'avis d'appel à projets a été affiché le 10 mai 2022 et publié au recueil des actes administratifs du Département de Saône-et-Loire le 31 mai 2022.

Autorité compétente :

Monsieur le Président du Département de Saône-et-Loire
18 rue de Flacé – CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

4 dossiers ont été reçus au Département de Saône-et-Loire.

Trois projets présentés étant manifestement étrangers à l'objet de l'appel à projets et ne répondant pas aux attendus du cahier des charges, la commission de sélection a classé le dossier restant comme suit :

N°1 Association Sauvegarde 71

Conformément à l'article R 313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon, le **17 OCT. 2022**

La Présidente de la commission,



Claude Gannet